



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1996

TGV Rhin-Rhône

Étude archéologique sommaire

Valérie Viscusi et Jean-François Piningre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26487>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Valérie Viscusi, Jean-François Piningre, « TGV Rhin-Rhône » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26487>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

TGV Rhin-Rhône

Étude archéologique sommaire

Valérie Viscusi et Jean-François Piningre

- 1 Une étude archéologique sommaire s'inscrivant dans le cadre des études environnementales de l'« avant-projet sommaire » (APS) du TGV Rhin-Rhône, dont la ligne projetée de relier Dijon à Mulhouse (longueur : 230 km), a été réalisée en septembre-octobre 1996. L'étude a été conduite dans le cadre d'un fuseau d'une largeur de 1 km au sein duquel le tracé définitif de la ligne doit être choisi. Le dossier d'évaluation environnementale, dans lequel s'insère l'étude archéologique, a pour objet l'analyse par thèmes de l'environnement – à savoir le milieu physique, le milieu naturel, le patrimoine culturel et le paysage – à partir d'une cartographie au 1/25000.
- 2 En Bourgogne, le projet traverse la vallée des Tilles et celle de la Saône au nord d'Auxonne, contournant la ville de Dijon par l'est. Il traverse la Franche-Comté du sud-ouest au nord-est sur 130 km, empruntant la vallée de l'Ognon vers Pesmes et la suivant en s'en éloignant plus ou moins jusqu'à Pont-sur-l'Ognon. Deux franchissements sont prévus, à Voray-sur-l'Ognon et Tressandans/Bonnal. Après avoir traversé une partie des plateaux de Haute-Saône, le fuseau traverse la Trouée de Belfort dans le secteur d'Héricourt et de Châtenois-les-Forges, puis parcourt, dans ses vingt derniers kilomètres, la partie septentrionale du Sundgau alsacien.
- 3 Cette étude, strictement documentaire, a pour objectif de répertorier et localiser les sites connus à l'intérieur du fuseau de 1 km et de les hiérarchiser en fonction de leur intérêt scientifique supposé et de l'importance de l'opération de sauvetage archéologique qui découlerait de la menace de destruction. Un avis concernant la sensibilité du fuseau doit également être donné sous forme de zonages cartographiques. Cette sensibilité est définie à partir de la présence de sites importants directement menacés par l'emprise du tracé, de la densité des sites ou des indices de sites et de la proximité de sites importants non concernés directement par le projet mais dont l'environnement implique nécessairement l'existence d'autres implantations humaines non détectées à ce jour : habitats isolés, nécropoles, voies, franchissements de rivières, aménagements culturels ou votifs, parcellaires, artisanat et sites d'extraction de matériaux, etc.

- 4 Les résultats de l'inventaire apparaissent contrastés selon la nature des vestiges, de leur enfouissement et de leur degré de conservation, en fonction aussi des conditions de prospections et de l'implantation sélective des recherches anciennes et des équipes de prospecteurs. Ces résultats sont également tributaires en partie des contraintes posées par la courte durée de l'enquête qui n'a pas permis de réaliser dans le détail certaines investigations.
- 5 Plusieurs objectifs ont été retenus, conformément au cahier des charges :
 - L'inventaire a permis de répertorier 342 sites et indices de sites, inégalement répartis sur le fuseau : 45 % de la longueur totale ne peut pas être considérée comme suffisamment documentée.
 - Une étude de l'environnement archéologique dresse un premier bilan par périodes des connaissances et des problématiques de cette zone. On peut résumer brièvement les conclusions de ces différentes contributions en soulignant que les régions traversées par le tracé du TGV revêtent une importance particulière pour la connaissance des échanges économiques et culturels, ainsi que des flux de peuplement, entre le domaine rhénan, le midi de la France et le sud du Bassin parisien. Ce projet offre en outre l'opportunité de réaliser un transect à travers des terroirs très différents et complémentaires, susceptible de nous éclairer sur l'histoire de l'occupation du sol entre l'installation des premiers agriculteurs du Néolithique et les villages actuels. Enfin, les périodes les plus anciennes du Paléolithique demeurent presque totalement inconnues dans cette zone. Elles peuvent créer la surprise si l'on considère que les franchissements en tranchées risquent d'entailler des formations alluviales anciennes susceptibles de recéler les vestiges de campements de ces périodes. Ces contributions permettront de guider les recherches préventives futures et le cas échéant de réaliser des choix dans la stratégie des interventions de terrain. Au-delà de la sauvegarde de sites archéologiques localisés, cette démarche a pour but d'attirer l'attention sur la nécessité de prendre en compte le contexte environnemental archéologique ou naturel de ces sites, également concerné par le tracé.
- 6 Trois constatations peuvent être soulignées :
 - à partir de la documentation actuelle, peu de sites peuvent être considérés comme à éviter (7) ;
 - des zones de forte densité, regroupant des sites de toutes natures et de toutes périodes, se dégagent d'emblée de cette cartographie : plaine des Tilles, basse vallée de l'Ognon, franchissement de l'Ognon, Trouée de Belfort, loess du Sundgau ;
 - des secteurs vides ou peu documentés reflètent à la fois des occupations humaines moins denses, mais aussi sans doute une documentation déficiente qu'il conviendra de compléter prioritairement.
- 7 En venant préciser la nature des formations superficielles, une étude géomorphologique a été développée avec trois objectifs. Il s'agissait :
 - de localiser les zones de dépôts quaternaires anciens, susceptibles de recéler en profondeur des vestiges d'occupations humaines du Paléolithique, non décelables dans leur majorité par les méthodes de prospection classique (exemple : terrasses de l'Ognon et basses nappes alluviales de l'Ognon et de la Doller) ;
 - de pondérer les données de l'archéologie en proposant une première information sur les conditions d'érosion et de conservation des vestiges potentiels les plus superficiels (exemple : loess à Schweighouse) ;

- de sélectionner et hiérarchiser des entités géologiques et pédologiques plus ou moins favorables aux implantations humaines récentes protohistoriques et historiques (exemple : sectorisation de l'ensemble des plateaux de Haute-Saône).
- 8 Il est clair que cette étude préliminaire ne se veut et ne peut être considérée comme exhaustive. Elle ne permet donc pas de définir maintenant un protocole de fouilles préventives à partir de zones et de sites sélectionnés. On constate en effet d'une part que les paysages traversés offrent des conditions de détections inégales. On peut ainsi souligner que 60 % du fuseau concerne des secteurs boisés, milieu impropre ou très sélectif pour la détection des sites archéologiques. D'autre part, pour différentes raisons exposées ci-dessus, 45 % du tracé ne peut être considéré comme documenté de façon satisfaisante. Ces secteurs devront faire l'objet d'un soin particulièrement attentif lors des diagnostics préliminaires.
 - 9 Un second volet prévu à cette enquête sera réalisé après le choix du tracé définitif et permettra de compléter certaines informations qu'il n'a pas été possible de traiter dans le cadre du délai imparti. Au terme de cette étude, il sera permis d'élaborer une stratégie de diagnostics pondérés en fonction des résultats complétés de la présente enquête.
 - 10 Moyens : équipe de neuf personnes salariées de l'Afan sous la responsabilité scientifique des services régionaux de l'Archéologie des trois régions concernées. La coordination est assurée par le service régional de l'archéologie de Franche-Comté.
 - 11 Équipe : A. Andrey-Chalandre, H. Bigeard, A. Charmot, F. Jeudy, P. Lefranc, S. Rotillon, V. Viscusi.
-

INDEX

Année de l'opération : 1996

AUTEURS

VALÉRIE VISCUSI

Afan

JEAN-FRANÇOIS PININGRE

Drac Franche-Comté (service régional de l'archéologie)